



New York, le 18 mars 2024

Briefing ministériel : « Désarmement nucléaire et non-prolifération »

Déclaration lue par Pascale Baeriswyl,
Représentante permanente de la Suisse

Madame la Présidente,

Comme mes collègues, je voudrais commencer par remercier le Japon d'avoir mis cette thématique importante à l'ordre du jour de ce Conseil. Je remercie également le Secrétaire général, Mme Mukhatzhanova et le docteur Floyd de leurs interventions et de leur engagement.

Les souffrances des centaines de milliers de victimes des bombardements atomiques d'Hiroshima et Nagasaki ont été gravées dans la conscience collective de l'humanité en août 1945 et ne doivent jamais être oubliées. La prise de conscience de cette rupture traumatique est soulignée par le fait que la première résolution adoptée par l'Assemblée générale en janvier 1946 a été dédiée au désarmement nucléaire. Pendant des décennies, prévenir une nouvelle utilisation de l'arme nucléaire a été une raison d'être des Nations unies. Notre organisation a joué un rôle décisif à cet égard en permettant le dialogue même entre les fronts les plus durs, même dans les moments de tension extrême.

Car rappelons-nous qu'au moment où le monde se trouvait au bord du gouffre, lors de la crise des missiles de Cuba, les dirigeants d'alors ont su faire un pas l'un vers l'autre afin de contenir les dangers les plus effrayants. Ce moment de tension maximale a débouché sur un début d'entente et l'élaboration de multiples instruments de maîtrise des armements nucléaires dont le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP).

« Une guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit jamais être menée. »

Alors que la volatilité géopolitique fait peser un risque d'utilisation de l'arme nucléaire sans précédent depuis la fin de la guerre froide, il est de notre responsabilité de nous assurer que cette vérité, vécue par les victimes d'Hiroshima et Nagasaki, affirmée par Messieurs Gorbatchev et Reagan en 1985 et réitérée par les membres permanents de ce Conseil en janvier 2022, ne reste pas lettre morte.

Pour ce faire, nous devons tout d'abord retrouver la voie du désarmement nucléaire, comme le Secrétaire général le souligne dans son Nouvel Agenda pour la paix. Le maintien de l'ordre international fondé sur le droit international et des règles est primordial pour notre sécurité collective. Avancer sur la voie du désarmement nucléaire est une obligation au titre du TNP.



Les engagements pris dans ce traité restent valides et doivent être mis en œuvre. Nous sommes préoccupés par la dénonciation, voire la violation, d'instruments essentiels de maîtrise des armements nucléaires. Les trois plus grandes puissances nucléaires n'ont toujours pas ratifié le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE). Nous les appelons, ainsi que tous les autres États visés à l'annexe 2 du TICE, à signer et à ratifier cet instrument sans délai. De plus, ce Conseil devrait jouer un rôle clé afin de renforcer ces normes. Il devrait s'inspirer de ses actions passées, par exemple, de sa résolution 984 de 1995 par laquelle il a octroyé des garanties négatives de sécurité aux États non dotés.

En parallèle, Madame la Présidente, nous devons réduire les risques nucléaires. Ceci n'est ni un substitut ni un prérequis au désarmement nucléaire. Mais les risques que pose la course aux armements nucléaires sont incontestables et la récente rhétorique nucléaire employée est à condamner. De plus, les nouvelles technologies, en particulier dans le domaine digital ou de l'intelligence artificielle posent des défis inédits. La Suisse appelle les États dotés de l'arme nucléaire à mener un dialogue soutenu pour la réduction des risques nucléaires afin d'adopter des engagements concrets. Nous encourageons les États P5 et les États possesseurs de l'arme nucléaire à envisager des mesures tangibles de renforcement de la confiance, par exemple en établissant des canaux de communication de crise pour éviter les malentendus entre les détenteurs d'armes nucléaires. Nous appelons aussi tous les États possesseurs de l'arme nucléaire à faire preuve de transparence sur leurs politiques, doctrines et arsenaux.

Enfin, l'architecture mondiale de non-prolifération doit être maintenue et renforcée ; le désarmement et la non-prolifération nucléaire étant les deux faces d'une même médaille. Le TNP a fortement contribué à limiter le nombre d'États possesseurs de l'arme nucléaire, d'où l'importance de tout mettre en œuvre pour garantir sa pérennité. Des préoccupations majeures émanent du développement rapide des programmes nucléaires et balistiques en RPDC, du délitement progressif du Plan d'Action global commun et des nombreuses questions ouvertes suscitées par les rapports de l'Agence internationale de l'énergie atomique sur l'Iran. La Suisse rappelle que les résolutions de ce Conseil sont contraignantes et doivent être mises en œuvre par tous les États membres. Nous appelons aussi tous les États à appliquer les normes les plus élevées en matière de garanties nucléaires avec un accord de garanties généralisées complété par un protocole additionnel.

Madame la Présidente,

Ce Conseil a la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationale. Nous devons donc fournir des réponses aux risques nucléaires actuels. Les cinq membres permanents ont une responsabilité particulière de faire avancer le désarmement nucléaire. Ils ont également le devoir de respecter et maintenir les piliers de l'architecture de non-prolifération. Le renouvellement du mandat du groupe d'expert sur les sanctions imposées à la RPDC plus tard cette semaine, sera un nouveau gage de cet engagement. En tant que présidente du comité 1718, je prie tous les membres de ce Conseil de s'engager constructivement pour préserver cet instrument important pour le comité.



Comme l'a dit le Secrétaire général lors de son allocution à l'occasion de la dixième conférence d'examen du TNP : « *La paix ne peut s'établir en l'absence de confiance et de respect mutuel.* » Et tous les Etats ont une responsabilité de contribuer à reconstruire cette confiance. Dans cette veine, le Pacte pour l'avenir représente une occasion importante pour construire sur les leçons du passé, en réaffirmant et en reprenant la voie vers un monde exempt d'armes nucléaires. Assumons cette responsabilité maintenant, dans le présent.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Madam President,

Like my colleagues, I would like to start by thanking Japan for putting this important issue on this Council's agenda. I would also like to thank the Secretary-General, Ms Mukhatzhanova and Dr Floyd for their interventions and for their commitment.

The suffering of the hundreds of thousands of victims of the atomic bombings of Hiroshima and Nagasaki was etched on the collective conscience of humanity in August 1945 and must never be forgotten. Awareness of this traumatic rupture is underlined by the fact that the first resolution adopted by the General Assembly in January 1946 was dedicated to nuclear disarmament. For decades, preventing the further use of nuclear weapons was a *raison d'être* of the United Nations. Our organisation has played a decisive role in this respect by enabling dialogue even between the hardest fronts, even in moments of extreme tension.

For we should remember that when the world was on the brink of collapse, during the Cuban missile crisis, the leaders of the time were able to take a step towards each other in order to contain the most frightening dangers. This moment of maximum tension led to the beginnings of an agreement and the development of multiple nuclear arms control instruments, including the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons (NPT).

"A nuclear war cannot be won and must never be fought".

At a time of geopolitical volatility when the risk of nuclear weapons being used is unprecedented since the end of the Cold War, it is our responsibility to ensure that this truth, lived by the victims of Hiroshima and Nagasaki, affirmed by Mr Gorbachev and Mr Reagan in 1985, and reaffirmed by the permanent members of this Council in January 2022, does not remain a dead letter.

To achieve this, we must first return to the path of nuclear disarmament, as the Secretary-General emphasises in his New Agenda for Peace. Maintaining an international order based on international law and rules is essential for our collective security. Progress towards nuclear disarmament is an obligation under the NPT. The commitments made in this treaty remain valid and must be implemented. We are concerned by the denunciation, and even violation, of essential nuclear arms control instruments. The three largest nuclear powers have still not ratified the Comprehensive Nuclear Test Ban Treaty (CTBT). We call on them and all other



States listed in Annex 2 of the CTBT to sign and ratify this instrument without delay. Furthermore, this Council should play a key role in strengthening these norms. It should draw inspiration from its past actions, for example its Resolution 984 of 1995 by which it granted negative security assurances to non-nuclear weapons States.

At the same time, Madam President, we must reduce nuclear risks. This is neither a substitute nor a prerequisite for nuclear disarmament. But the risks posed by the nuclear arms race are undeniable, and the recent nuclear rhetoric is to be condemned. In addition, new technologies, particularly in the field of digital technology and artificial intelligence, pose unprecedented challenges. Switzerland calls on the nuclear-weapon States to conduct a sustained dialogue for nuclear risk reduction with a view to adopting concrete commitments. We encourage the P5 and nuclear-weapon States to consider tangible confidence-building measures, for example by establishing crisis communication channels to avoid misunderstandings between nuclear-weapon States. We also call on all states possessing nuclear weapons to be transparent about their policies, doctrines and arsenals.

Finally, the global non-proliferation architecture must be maintained and strengthened; nuclear disarmament and non-proliferation being two sides of the same coin. The NPT has made a major contribution to limiting the number of states possessing nuclear weapons, hence the importance of doing everything possible to ensure its continued existence. Major concerns arise from the rapid development of nuclear and ballistic programmes in the DPRK, the gradual unravelling of the Joint Comprehensive Plan of Action and the many open questions raised by the International Atomic Energy Agency's reports on Iran. Switzerland recalls that the resolutions of this Council are binding and must be implemented by all Member States. We also call on all States to apply the highest standards of nuclear safeguards through a Comprehensive Safeguards Agreement complemented by an Additional Protocol.

Madam President,

This Council has primary responsibility for maintaining international peace and security. We must therefore provide responses to the current nuclear risks. The five permanent members have a particular responsibility to advance nuclear disarmament. They also have a duty to respect and maintain the pillars of the non-proliferation architecture. The renewal of the mandate of the expert group on sanctions imposed on the DPRK later this week, will be a further demonstration of this commitment. As Chair of the 1718 Committee, I would ask all the members of this Council to make a constructive commitment to preserving this important instrument for the committee.

As the Secretary General said in his address to the tenth NPT Review Conference: "peace cannot take place in the absence of trust and mutual respect". And all States have a responsibility to help rebuild that trust. In this vein, the Pact for the Future represents an important opportunity to build on the lessons of the past, by reaffirming and resuming the path towards a world free of nuclear weapons. Let us assume this responsibility now, in the present.

I thank you.